

Chapitre 1

Évolution récente et principaux enjeux

Les comptes nationaux ont récemment fait l'objet d'une profonde révision, qui s'est traduite par une réévaluation du niveau du PIB réel de plus d'un quart depuis 2000. Il est important de bien cerner la nature de cette révision pour évaluer le processus d'expansion, mais l'absence de séries historiques comparables impose certaines limites.

Au cours de la dernière décennie, la croissance du PIB par habitant a été l'une des plus rapides de la zone OCDE. La plupart des facteurs qui expliquent cette vigoureuse expansion – notamment les effets de la réduction importante des réglementations anticoncurrentielles sur les marchés de produits et la déréglementation des marchés financiers – ont un caractère temporaire. Deux questions importantes du point de vue des politiques publiques se posent donc. D'une part, la phase actuelle de forte croissance risque-t-elle de s'interrompre de façon brutale? D'autre part, quelles mesures y aurait-il lieu de prendre en priorité pour assurer une croissance soutenue et durable?

La dégradation persistante de la compétitivité, l'expansion rapide du crédit à la consommation et le creusement du déficit courant sont autant de signes manifestes de tensions macroéconomiques. Cependant, le risque que cette situation débouche sur une correction brutale est tempéré par l'absence de risque de change, par le fait que l'endettement des ménages est encore relativement peu élevé par rapport à leurs revenus et par la diversification croissante des marchés d'exportation. À en juger par l'expérience d'autres pays de la zone euro qui se sont trouvés dans une situation comparable, il importera de veiller à ce que les stabilisateurs automatiques puissent jouer leur rôle. À cet égard, la réduction récente du déficit des administrations publiques à moins de 3 % du PIB constitue un progrès important. Il faut mettre à profit les perspectives de croissance favorables pour réduire encore le déficit, compte tenu du niveau élevé de la dette publique et des coûts budgétaires prévisibles du vieillissement.

Beaucoup reste à faire pour améliorer le fonctionnement et la flexibilité du marché du travail et des marchés de produits. La présente Étude se concentre sur les cinq priorités structurelles identifiées dans le rapport Objectif croissance récemment publié par l'OCDE, qui recommande l'adoption de certaines mesures concernant les retraites, le coût minimum du travail, la protection de l'emploi, les industries de réseau et l'enseignement supérieur.

La révision du PIB et la croissance au cours de la dernière décennie

La révision récente des chiffres du PIB

Les autorités ont récemment révisé en hausse le niveau du PIB, d'un peu plus d'un quart pour l'année 2000, sans modifier sensiblement le *taux de croissance* du PIB réel des années suivantes. Cette révision s'appuie sur les données plus récentes et plus directes rassemblées à l'occasion du dernier recensement de la population et sur les résultats de diverses enquêtes auprès des entreprises qui n'étaient pas disponibles auparavant (encadré 1.1). En

Encadré 1.1. La révision récente du PIB

En septembre 2006, les autorités grecques ont procédé à une révision des comptes nationaux qui s'est traduite par un relèvement de 26 % du niveau du PIB pour l'année 2000 (tableau 1.1). Le niveau du PIB des années suivantes a été révisé en conséquence, mais son taux de croissance est resté pratiquement inchangé.

La révision du PIB s'explique par un certain nombre de raisons d'ordre institutionnel. En particulier, en vertu du Système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 95) l'année de référence des comptes nationaux doit faire l'objet d'une révision tous les cinq ans, il fallait donner suite aux réserves précédemment formulées par le Comité de l'UE chargé de l'étude du revenu national brut (RNB) à propos de l'estimation du RNB, et il fallait aussi réduire les divergences entre les chiffres des comptes nationaux concernant le « reste du monde » et les statistiques de la balance des paiements établies par la Banque de Grèce. À l'occasion de cette révision, plusieurs nouvelles sources de données ont été utilisées : le recensement de la population et des logements de 2001, diverses enquêtes statistiques, portant principalement sur les entreprises, qui n'avaient pas été réalisées jusque-là, et des statistiques administratives comme les déclarations de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

La plus grande partie de la révision s'explique par une meilleure prise en compte du secteur des services, en expansion rapide; les deux tiers de l'augmentation de la valeur ajoutée brute sont attribuables à six secteurs de services, dont les plus importants sont le commerce, l'hôtellerie/restauration et le bâtiment (tableau 1.2). En revanche, contrairement à l'impression donnée par les manchettes de nombreux journaux, la prise en compte des activités illégales a représenté moins de 1 % de PIB. L'emploi a lui aussi été révisé en hausse, de 10.4 %, par suite de l'utilisation des résultats du recensement de 2001.

Par branche d'activité, les principales révisions sont les suivantes :

- L'effet le plus marqué de la révision de la valeur ajoutée brute concerne le commerce de gros et de détail, en raison surtout d'un meilleur chiffrage des marges commerciales qui sont désormais actualisées au moyen de données d'enquêtes périodiques (alors que les précédentes estimations utilisaient les marges calculées pour l'année 1988).
- Les comptes concernant l'hôtellerie et la restauration sont dorénavant établis à partir d'enquêtes périodiques auprès des entreprises, et non plus sur la base d'estimations utilisant des chiffres de dépenses provenant de l'enquête sur les budgets familiaux.
- L'augmentation de la valeur ajoutée brute du secteur du bâtiment est principalement attribuable à une estimation plus précise des prix des logements neufs, utilisant de nouvelles données communiquées par les autorités fiscales.

Tableau 1.1. Révision du PIB de 2000

	Chiffres révisés	Chiffres non révisés	Différence (%)
En milliards d'euros			
PIB en termes de production	156.5	124.4	25.6
Production (prix de base)	239.6	187.2	27.9
Consommation intermédiaire	99.0	78.6	25.8
Valeur ajoutée brute (prix de base)	140.6	108.5	29.4
PIB en termes de dépense	156.5	124.4	25.6
Consommation finale des ménages	106.3	86.9	22.1
Consommation finale du secteur public	24.6	21.6	13.9
Formation brute de capital fixe	36.3	28.7	26.1
Exportations de biens et services	33.8	31.1	8.7
Importations de biens et services	51.2	44.7	14.5
PIB en termes de revenu	156.5	124.4	25.6
Rémunération des salariés	49.1	40.9	24.4
Excédent brut d'exploitation – tous revenus	91.1	67.2	32.6
Consommation de capital fixe	16.8	10.9	53.2
Excédent net d'exploitation – tous revenus	74.3	56.3	28.4
Impôts nets sur la production	16.2	16.2	0.0
En millions de personnes			
Emploi total	4.3	3.9	10.4
Salariés	2.6	2.2	17.7
Travailleurs indépendants	1.7	1.7	0.9

Source : Ministère de l'Économie et des Finances.

Tableau 1.2. Principales contributions à la valeur ajoutée brute (VAB) :
révision par branche
2000

	En milliards d'euros		En pourcentage	
	Chiffres révisés	Chiffres non révisés	Différence	Contribution à la révision de la VAB totale
Commerce de gros et de détail	17.4	13.8	26.6	11.4
Hôtellerie et restauration	12.9	8.0	61.2	15.4
Bâtiment	11.5	8.0	43.8	11.1
Autres activités d'entreprise	6.1	2.9	107.5	10.0
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	10.3	7.6	34.0	8.2
Transports par eau	4.6	2.7	66.4	5.8
Activités récréatives, culturelles et sportives	3.3	1.5	115.7	5.6

Source : Ministère de l'Économie et des Finances (2005), 2006 Budget, Athènes.

revanche, les séries rétrospectives antérieures à 2000 compatibles avec les données révisées n'étaient pas disponibles pour la présente publication, ce qui empêche toute analyse historique du processus d'expansion au cours des années 90.

Les chiffres révisés du PIB sont importants non seulement pour l'évaluation du processus d'expansion, mais aussi parce que de nombreuses variables sont couramment exprimées en proportion du PIB et que la révision du PIB est suffisamment prononcée pour que les ratios correspondants soient sensiblement modifiés (tableau 1.3). Tout au long de la présente *Étude*, sauf indication contraire, ces ratios se rapportent au PIB révisé. Il y a toutefois une exception générale importante à cette règle, à savoir que les chiffres révisés

Tableau 1.3. **Effets de la révision des comptes nationaux sur les principaux ratios macroéconomiques**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006 ¹
PIB à prix courants (milliards d'euros)							
Chiffres non révisés	124.4	133.1	143.5	155.5	168.4	181.1	195.3
Chiffres révisés	156.5	168.0	181.0	196.6	212.7	228.2	245.6
Variation (%)	25.8	26.2	26.2	26.4	26.3	26.0	25.8
Déficit des administrations publiques							
En % du PIB non révisé	-4.0	-4.9	-5.2	-6.1	-7.8	-5.2	-2.5
En % du PIB révisé	-3.2	-3.9	-4.2	-4.9	-6.1	-4.0	-2.0
Dette des administrations publiques							
En % du PIB non révisé	114.9	114.9	110.7	107.8	108.5	107.5	104.1
En % du PIB révisé	90.1	90.4	87.8	85.3	85.9	85.3	83.2
Solde des opérations courantes ²							
En % du PIB non révisé	-8.5	-8.0	-7.5	-7.2	-6.4	-8.1	-12.1
En % du PIB révisé	-6.8	-6.3	-5.9	-5.7	-5.0	-6.4	-9.6

1. Estimations de fin 2006.

2. Balance des paiements, Banque de Grèce.

Source : Ministère de l'Économie et des Finances; Banque de Grèce (2007), *Bulletin of Conjunctural Indicators*.

du PIB *ne sont pas* utilisés pour calculer les ratios applicables à la politique budgétaire. Dans ce cas, en effet, les chiffres du PIB utilisés comme dénominateur pour calculer les principaux ratios budgétaires (comme le déficit et la dette en proportion du PIB) sont les « anciens » chiffres (antérieurs à la révision). En effet, il a été convenu qu'en attendant que la révision du PIB soit approuvée par Eurostat, les engagements budgétaires européens, y compris au regard de la procédure en déficit excessif dont la Grèce fait actuellement l'objet, seront évalués sur la base des chiffres non révisés du PIB. Pour la même raison, les dernières prévisions officielles concernant le budget et le Programme de stabilité utilisent aussi les chiffres non révisés du PIB. Par conséquent, pour rester compatibles avec ces sources, tous les ratios budgétaires figurant dans la présente *Étude* (ci-après et aux chapitres 2 et 3) sont calculés, sauf indication contraire, sur la base des statistiques non révisées du PIB.

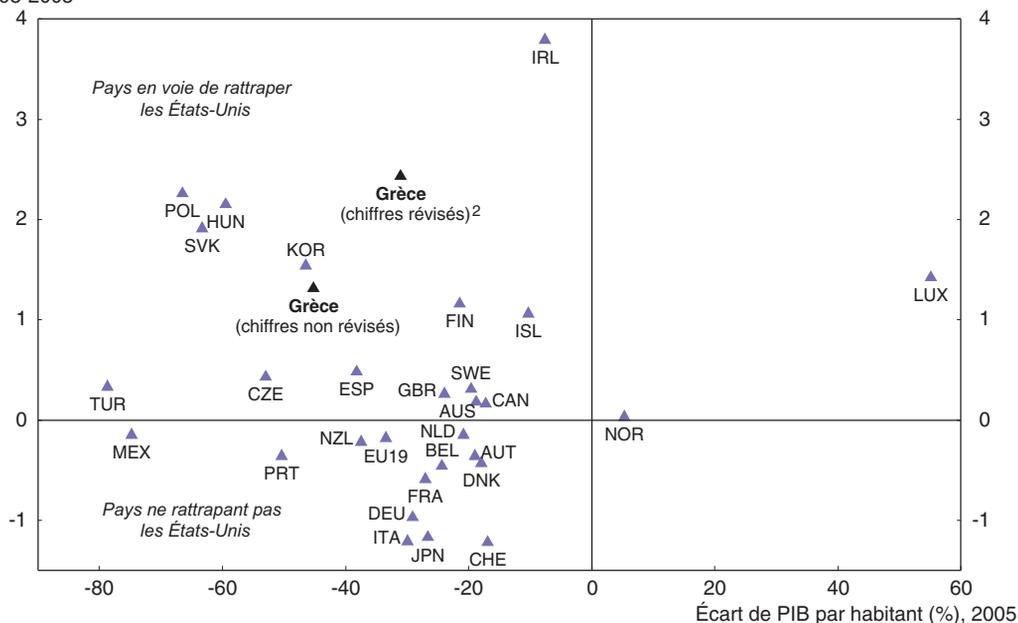
Pourquoi la croissance est-elle aussi soutenue depuis dix ans?

La croissance du PIB par habitant a atteint environ 4 % par an en moyenne entre 2000 et 2005, soit l'un des taux les plus élevés de la zone OCDE. Si l'on admet l'hypothèse (probablement en deçà de la réalité) que la moitié du PIB supplémentaire découlant de la révision récente des comptes nationaux a été engendrée durant la deuxième moitié des années 90, le taux de croissance moyen du PIB par habitant aurait été de l'ordre de 4½ pour cent au cours de la dernière décennie, la Grèce se plaçant ainsi au deuxième rang des pays de l'OCDE, après l'Irlande (graphique 1.1). Après révision, le PIB par habitant dépasse la moyenne de l'UE19, la Grèce se situant entre l'Italie et l'Allemagne (graphique 1.2).

S'il est pour l'instant impossible de procéder à une véritable analyse causale de la croissance observée depuis une décennie, faute de statistiques rétrospectives comparables, il ne fait pas de doute que la plus grande partie de la forte hausse du PIB par habitant est attribuable à une amélioration rapide de la productivité et non à une augmentation de la consommation de travail; la progression de l'emploi total par rapport à la population totale ne peut expliquer qu'à hauteur d'un peu plus de ½ pour cent par an la croissance du PIB par habitant, tandis que le nombre moyen d'heures travaillées par personne occupée a légèrement diminué. La vigueur implicite des gains de productivité au cours de la dernière

Graphique 1.1. **Écarts de niveau et de taux de croissance du PIB par habitant¹**
Par rapport aux États-Unis

Écart de taux de croissance moyen (%),
1995-2005



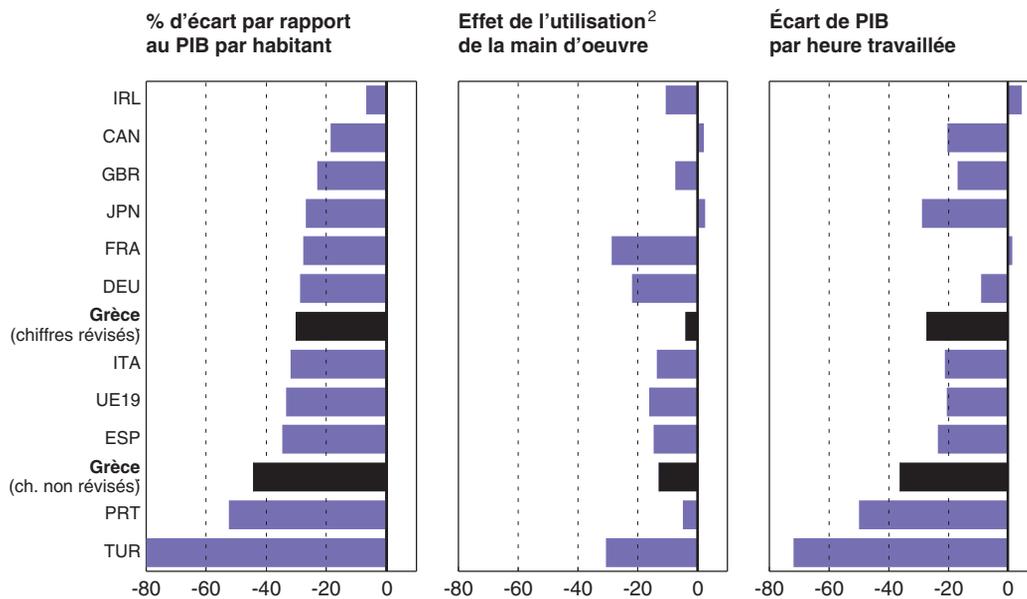
1. PIB en volume converti en dollars à parité de pouvoir d'achat constante.

2. Dans l'hypothèse où la moitié de la révision du PIB a été engendrée sur la période 1995-2000.

Source : OCDE (2006), Base de données de la productivité, septembre, www.oecd.org/statistiques/productivite.

Graphique 1.2. **Sources des écarts de revenu réel**

Écarts en points de PIB par habitant par rapport aux États-Unis, 2005¹



1. Parités de pouvoir d'achat de 2005. La France comprend les départements d'outre-mer et le PIB de la Turquie est sur la base du Système de comptabilité nationale de 1968. L'agrégat UE19 comprend tous les pays de l'UE qui sont aussi membres de l'OCDE.

2. Nombre total d'heures travaillées par habitant.

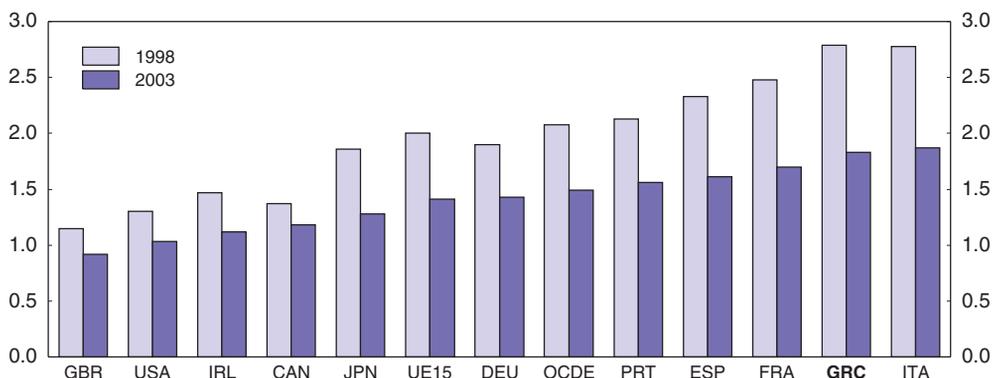
Source : OCDE (2006), Base de données de la productivité, septembre, www.oecd.org/statistiques/productivite.

décennie semble à première vue étonnante; alors qu'il y a dix ans, le retard par rapport aux économies les plus performantes était très important, offrant d'amples possibilités de rattrapage, le graphique 1.1 révèle que beaucoup d'autres pays de l'OCDE se trouvant alors dans une situation comparable n'ont pas connu depuis une croissance aussi spectaculaire. De surcroît, malgré les progrès récemment accomplis (tableau 4.A1.1), la Grèce obtient encore des résultats relativement médiocres, d'après de nombreux indicateurs, sur le plan de la flexibilité du marché du travail et des marchés de produits et accuse encore un retard en matière de formation du capital humain et d'innovation. La forte progression de la productivité s'explique par un certain nombre de facteurs complémentaires :

1. *L'amélioration de la réglementation des marchés de produits.* Même si la Grèce accuse encore du retard par rapport à la plupart des pays de l'OCDE, la réglementation des marchés de produits est devenue nettement plus favorable à la concurrence. De fait, à en juger par la *variation en termes absolus* de l'indicateur OCDE de la réglementation des marchés de produits, les progrès accomplis récemment (entre 1998 et 2003) sont parmi les plus rapides de la zone OCDE (graphique 1.3). En outre, l'effet de cette amélioration sur la performance économique a probablement été renforcé par l'écart initial relativement important par rapport à la frontière de la production potentielle et a de ce fait accru le potentiel de rattrapage. En effet, l'expérience récente de certains pays de l'OCDE semble illustrer ce type de relation non linéaire; si l'on ne considère que les pays qui se caractérisent par une amélioration prononcée de la réglementation de leurs marchés de produits (à savoir une diminution d'au moins 0.8 de l'indicateur OCDE de la réglementation des marchés de produits entre 1998 et 2003), ceux dont l'écart de revenu par rapport aux États-Unis était initialement plus important ont vu leur productivité progresser beaucoup plus que ceux dont l'écart était plus faible (graphique 1.4).
2. *La libéralisation des marchés financiers.* Le crédit aux ménages a connu une expansion rapide depuis la libéralisation du secteur bancaire et la suppression de l'encadrement quantitatif du crédit au milieu des années 90. Depuis, la croissance du crédit aux ménages a progressé de plus de 30 % pratiquement chaque année et la croissance de la consommation a elle aussi souvent dépassé celle du revenu disponible des ménages. L'endettement des ménages a fortement augmenté, mais il reste d'un niveau relativement modéré en proportion du revenu, par comparaison avec la moyenne de la zone euro.

Graphique 1.3. **Indicateur OCDE de la réglementation des marchés de produits**¹

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif

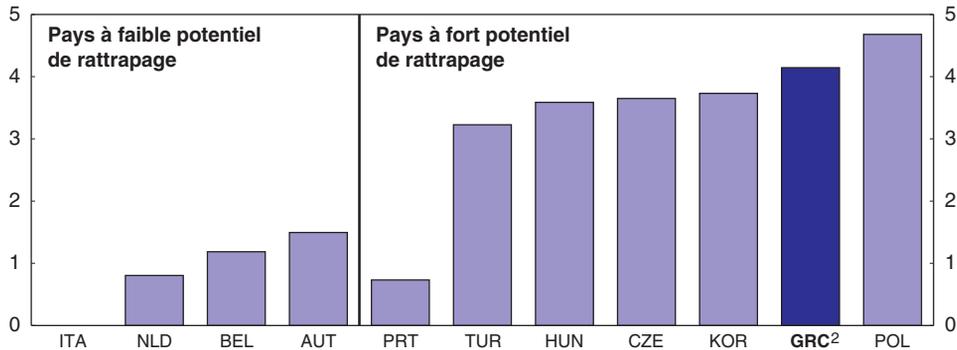


1. Les agrégats UE15 et OCDE sont des moyennes non pondérées excluant le Luxembourg et la République slovaque en 1998.

Source : OCDE (2006), *Base de données sur la réglementation internationale*, www.oecd.org/eco/pmr.

Graphique 1.4. L'intensification de la concurrence a un effet plus prononcé dans les pays où le potentiel de rattrapage est plus important¹

Croissance moyenne de la productivité en pourcentage annuel, 1998-2005



1. Les pays indiqués sont ceux où l'indicateur OCDE de la réglementation des marchés de produits a baissé d'au moins 0.8 entre 1998 et 2003. Les pays de gauche sont ceux dont le niveau de productivité s'écartait de moins de 10 % de celui des États-Unis en 1998, ceux de droite étant ceux où l'écart était supérieur à 10 %.
2. Dans l'hypothèse où le PIB supplémentaire résultant de la révision a été engendré de façon uniforme au cours des années 90.

Source : OCDE (2006), *Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et prévisions*, n° 80 - base de données en ligne et Base de données sur la réglementation internationale, www.oecd.org/eco/pmr.

3. *La participation à l'Union économique et monétaire (UEM).* La participation à l'UEM a entraîné une baisse très prononcée des coûts d'emprunt; alors qu'en 1997 l'écart par rapport aux taux d'intérêt allemands était de plus de 700 points de base pour les taux courts et de 400 points de base pour le long terme, il est aujourd'hui négligeable pour les taux à court terme et dépasse à peine 30 points de base sur les obligations à dix ans. Une impulsion monétaire supplémentaire est venue de la conjonction des taux d'intérêt relativement bas observés dans la zone euro depuis 2002 et de l'écart d'inflation persistant entre la Grèce et le reste de la zone euro; de ce fait, les taux d'intérêt réels à court terme sont nettement négatifs depuis la fin de 2002.
4. *L'impulsion et l'élan donnés par les Jeux olympiques de 2004.* L'organisation réussie des Jeux olympiques de 2004 a stimulé la demande et a imprimé un élan aux investissements en infrastructures, très nécessaires, notamment dans les transports et le tourisme. D'après les estimations du Fonds monétaire international (FMI), les dépenses engagées à l'occasion des Jeux olympiques ont peut-être accru la demande de 0.6 % par an sur la période 2002-04, mais le retrait ultérieur de cette impulsion a réduit la croissance de 1½ pour cent en 2005 (FMI, 2006). L'amélioration de l'image internationale de la Grèce comme destination touristique et lieu d'implantation d'activités industrielles et commerciales a sans doute eu des effets potentiellement plus prononcés, mais moins visibles, sur la croissance à moyen terme.
5. *Le dynamisme des marchés d'exportation d'Europe du Sud-Est.* La Grèce a bénéficié de sa proximité géographique avec certains des marchés d'exportation qui se développent le plus rapidement, notamment dans les Balkans, en Europe centrale et orientale et au Moyen-Orient. L'ouverture commerciale des Balkans et de l'Europe centrale et orientale a coïncidé avec une profonde modification de la structure des échanges; la part des exportations de marchandises à destination des Balkans a pratiquement triplé, pour atteindre 17 %, entre la première moitié des années 90 et la première moitié de la présente décennie. Inversement, la part des exportations de marchandises allant dans les pays de la zone euro est tombée de 55 % à 35 % au cours de la même période.

6. La forte immigration des années 90 a accru la population active de 5 % à 10 % et l'emploi d'immigrés dans le secteur informel a peut-être réduit le coût économique de certaines rigidités, comme le salaire minimum, caractérisant le marché du travail officiel (OCDE, 2005). L'immigration illégale a peut-être aussi entraîné une sous-déclaration de l'emploi et donc artificiellement gonflé les gains de productivité. D'après des estimations récentes du FMI, les problèmes d'estimation de l'immigration ont probablement majoré de ¼ point le taux de croissance annuel de la productivité totale des facteurs au cours de la décennie écoulée (FMI, 2006).

La plupart de ces facteurs expliquant la croissance rapide de la dernière décennie sont par leur nature même susceptibles de se révéler temporaires, ce qui soulève deux questions, examinées ci-après, à propos des politiques publiques. Premièrement, la phase d'expansion risque-t-elle de s'achever brusquement? Deuxièmement, quelles politiques y a-t-il lieu de mener pour que la croissance reste soutenue à plus long terme?

Évolution macroéconomique récente et perspectives à court terme

Une croissance étonnamment soutenue au cours de la période récente

La croissance soutenue enregistrée au cours de la période récente non seulement a infirmé l'hypothèse d'un fléchissement de l'activité à la suite des Jeux olympiques, mais elle s'est poursuivie alors même que les finances publiques ont été nettement assainies; le PIB réel a progressé de 4.3 % en 2006, soit pratiquement à son rythme tendanciel et un peu plus fortement que ne le prévoient les *Perspectives économiques de l'OCDE* publiées en décembre 2006 (tableau 1.4).

Tableau 1.4. **Croissance récente et perspectives**

Pourcentage de variation

	Résultats			Prévisions		
	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<i>À prix constants</i>						
Produit intérieur brut (PIB)	4.9	4.7	3.7	4.0	3.8	3.8
Consommation privée	4.2	4.6	3.7	3.6	3.5	3.5
Consommation publique	-1.3	2.5	-0.5	2.0	1.8	1.3
Formation brute de capital fixe	13.3	5.8	0.2	7.1	6.1	5.8
Secteur privé	13.0	5.5	1.8	7.5	6.3	5.9
Secteur public	15.9	8.5	-13.5	3.7	4.7	4.9
Formation de stocks ¹	-0.3	-0.1	-0.1	0.1	-0.2	0.0
Demande intérieure totale	5.1	4.5	2.3	4.7	4.1	4.2
Exportations de biens et services	4.0	7.5	3.7	5.4	4.8	6.7
Importations de biens et services	4.9	5.6	-2.1	7.3	5.7	6.8
Solde commercial ¹	-0.7	-0.3	1.3	-1.1	-0.8	-0.7
<i>Pour mémoire</i>						
Production potentielle	3.8	3.9	3.8	4.0	4.0	3.8
Écart de production (% du PIB potentiel)	0.9	1.7	1.5	1.5	1.3	1.3
Indice des prix à la consommation (harmonisé)	3.4	3.0	3.5	3.4	2.9	2.8
Emploi	1.3	2.9	1.3	1.5	1.4	1.5
Taux de chômage (% de la population active)	10.4	11.0	10.4	9.6	9.2	8.8
Besoin de financement des administrations publiques (% du PIB non révisé)	-4.9	-6.1	-4.0	-2.6	-2.6	-2.6

1. Contribution à la croissance du PIB.

Source : OCDE (2006), *Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et prévisions*, n° 80 – base de données en ligne.

L'activité d'investissement s'est redressée en 2006 grâce à une forte reprise des dépenses de travaux publics qui s'étaient tassées après les Jeux olympiques, ainsi qu'à la faveur d'un net raffermissement de l'investissement productif et résidentiel. L'expansion marquée de l'activité de construction de logements reflète l'augmentation prononcée du nombre de permis de construire observée en 2005, préalablement à la mise en application des mesures fiscales de 2006. Les dépenses de consommation sont restées soutenues, grâce à l'expansion encore rapide du crédit, au faible niveau des taux d'intérêt réels, à la hausse des revenus et à la progression de l'emploi. La contribution du solde commercial, en revanche, est devenue négative en 2006, en raison d'une forte poussée des importations, même si la croissance des exportations est restée vigoureuse, à 5 %.

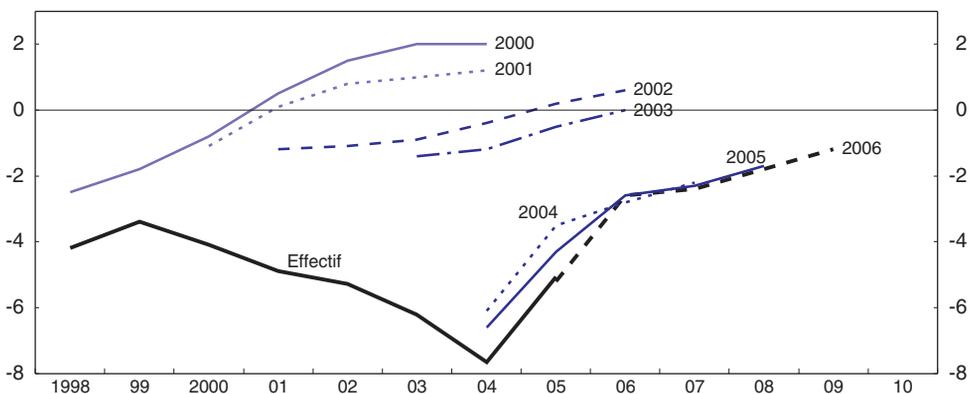
Bien que le taux de chômage standardisé soit tombé aux alentours de 9 % en 2006, son plus bas niveau depuis plus de dix ans, il demeure élevé par comparaison avec les autres pays. La persistance d'un chômage élevé, malgré plus d'une décennie de croissance soutenue et persistante, témoigne des faiblesses structurelles du marché du travail, que nous examinerons ci-après.

Le déficit budgétaire a diminué, mais il faut encore le réduire

Le déficit budgétaire a été considérablement réduit pour revenir d'un maximum de 7¼ pour cent du PIB en 2004 à environ 2½ pour cent en 2006, passant pour la première fois sous la barre des 3 % depuis l'adhésion à l'UEM. La réalisation des objectifs budgétaires du gouvernement est en train de rétablir la crédibilité de la politique budgétaire après des années de dérapages répétés et après la révision en hausse des statistiques des finances publiques en 2004, qui s'était traduite par une réestimation du déficit à plus de 3 % du PIB chaque année depuis 1997 (graphique 1.5). Il importe néanmoins de poursuivre l'assainissement des finances publiques, en particulier parce que la dette des administrations publiques représente encore 104 % du PIB et que les dépenses publiques supplémentaires découlant du vieillissement de la population d'ici au milieu du siècle atteindront probablement l'un des niveaux les plus élevés de la zone OCDE. Même si le gouvernement parvient à équilibrer le budget ou à dégager un excédent d'ici 2012 au plus tard, si les politiques publiques restent inchangées (en d'autres termes, si le taux de

Graphique 1.5. Prévisions des Programmes de stabilité successifs : solde budgétaire des administrations publiques¹

En pourcentage du PIB non révisé



1. En décembre, sauf pour 2004, année pour laquelle la version révisée de mars 2005 a été utilisée.

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, *Programmes de stabilité et de croissance*.

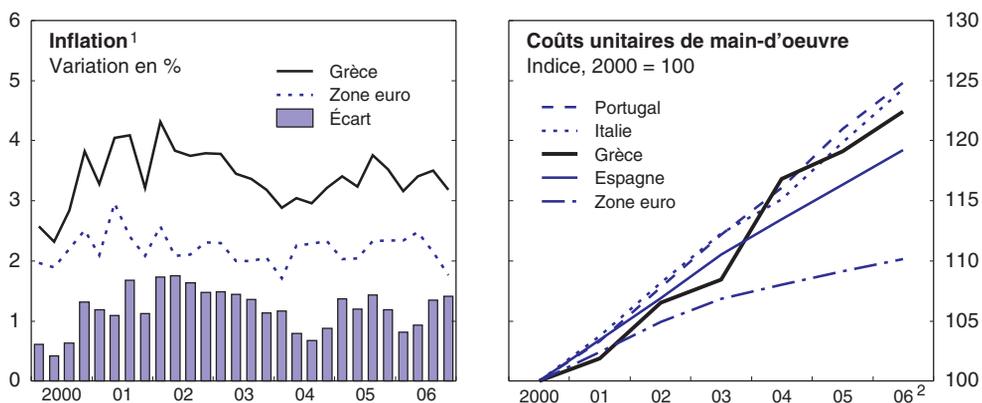
prélèvement global et les autres dépenses restent stables en proportion du PIB après 2012), une extrapolation mécanique montre que la pression des dépenses liées à l'évolution démographique ferait exploser la dette, qui dépasserait 350 % du PIB en 2050. Bien que ce type d'extrapolation soit peu plausible, il faut bien comprendre que la question n'est pas de savoir s'il faut poursuivre l'assainissement budgétaire, mais comment et quand agir dans ce sens. Ces questions seront examinées au chapitre 2, tandis que les options concernant la réforme du système de retraite, à l'origine de la plus grande partie de la hausse des dépenses liées au vieillissement, seront analysées au chapitre 3.

La compétitivité s'est progressivement dégradée et le déficit courant s'est creusé

Le signe le plus visible de tension macroéconomique est l'augmentation du déficit de la balance courante, qui s'est établi à plus de 6 % du PIB en moyenne entre 2000 et 2005 et a atteint 9½ pour cent du PIB en 2006. Une grande partie du déficit est due au fait qu'une économie où les revenus convergent vers ceux des autres pays a sans doute des besoins de financement importants, et que l'union monétaire a sensiblement amélioré les conditions d'emprunt¹. Une petite partie du déficit de balance courante – probablement moins de 1 % du PIB – s'explique par la position relative de la Grèce dans le cycle économique². Sous l'effet de déficits courants importants et persistants, la « position d'investissements internationaux » négative (c'est-à-dire la dette extérieure nette) s'est aggravée, atteignant 65 % du PIB (révisé) à la fin de 2005. Il n'y a pas de risque de change du fait de l'appartenance à l'UEM, mais le service de la dette absorbe des ressources, ce qui a une incidence négative sur la croissance du revenu. Il est donc d'autant plus nécessaire de poursuivre l'assainissement des finances publiques.

Le déficit de la balance courante témoigne aussi d'une dégradation persistante et inquiétante de la compétitivité. La hausse des prix à la consommation, de l'ordre de 3¼ pour cent à la fin de 2006 (sur une base harmonisée), a régulièrement dépassé la moyenne de la zone euro, l'écart s'établissant à environ 1¼ pour cent en moyenne depuis 2000 (graphique 1.6, partie gauche). Cette situation reflète une détérioration régulière des coûts de main-d'œuvre par rapport à la plupart des autres pays de la zone euro (graphique 1.6, partie droite). Pour un pays où les revenus convergent vers des niveaux plus élevés, un taux d'inflation supérieur à la

Graphique 1.6. **La compétitivité s'est détériorée**



1. Mesurée par le pourcentage de variation de l'indice des prix à la consommation harmonisé en glissement annuel.
2. Prévisions.

Source : OCDE (2006), *Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et prévisions*, n° 80 et *Principaux indicateurs économiques de l'OCDE – bases de données en ligne*.

moyenne n'implique pas nécessairement une perte de compétitivité s'il s'agit des prix de biens et services qui ne font pas l'objet d'échanges internationaux (effet Balassa-Samuelson)³. D'après des estimations récentes effectuées par diverses institutions internationales, la moitié environ de l'écart d'inflation observé récemment vis-à-vis de la zone euro pourrait s'expliquer par un tel effet (Banque de Grèce, 2003). Cependant, l'applicabilité de l'effet Balassa-Samuelson à la Grèce n'est pas vraiment évidente (Banque de Grèce, 2006a); la distinction entre les biens faisant et ne faisant pas l'objet d'échanges internationaux n'est pas nette, notamment parce que les services (le tourisme, en particulier) sont une composante importante des exportations; de plus, le secteur ouvert aux échanges internationaux ne joue pas un rôle moteur dans la détermination des salaires (contrairement à ce qui est le cas dans le modèle Balassa-Samuelson), ce rôle revenant souvent au secteur public. On peut donc s'interroger sur la manière dont les salaires sont déterminés, et se demander notamment si les conditions sont suffisamment flexibles face au nouvel environnement de l'Union monétaire, comme on le verra au chapitre 4.

Perspectives et risques à court terme

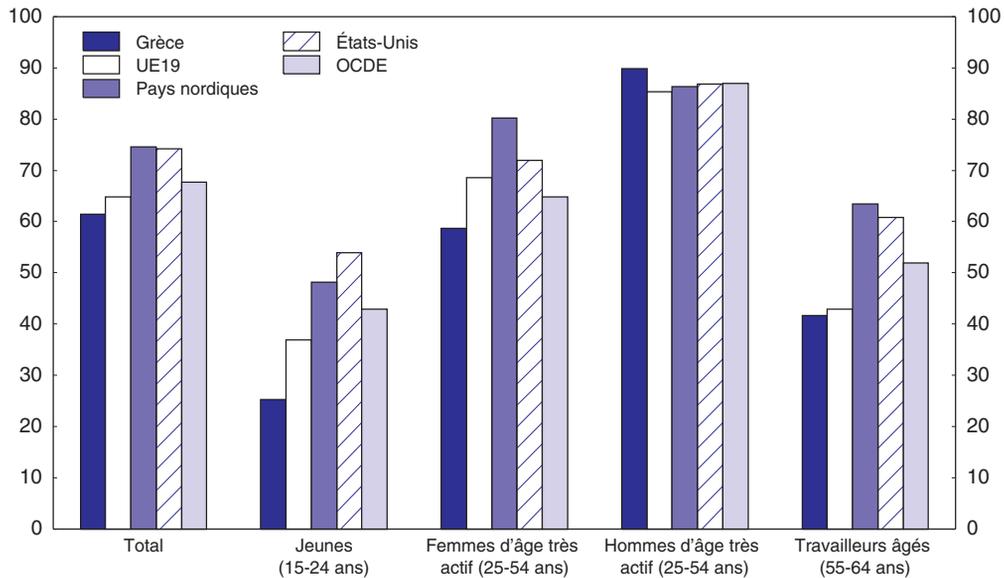
Au cours des deux années à venir, la production devrait continuer de progresser à un rythme très légèrement inférieur à son taux de croissance tendanciel. Le resserrement des conditions monétaires aura tendance à modérer l'augmentation de la demande intérieure, mais l'investissement devrait être stimulé par un certain nombre d'initiatives, en particulier un abaissement progressif des taux de l'impôt sur les sociétés, une nouvelle loi sur les incitations à l'investissement et des dispositions concernant les partenariats public-privé. En dépit d'une dégradation progressive de la compétitivité des prix, la croissance des exportations pourrait aussi rester ferme, compte tenu notamment de la vigueur de la demande extérieure.

La persistance des déséquilibres observés au cours de la période récente engendre un risque de correction brutale, même s'il ne s'agit certainement pas d'un scénario central. De plus, bien qu'il existe certaines similitudes entre la situation actuelle de la Grèce et celle du Portugal en 2000, peu avant que celui-ci connaisse une récession et une longue période de croissance lente (Banque nationale de Grèce, 2006), un certain nombre de raisons font que la Grèce est mieux armée pour éviter un tel fléchissement de l'activité. L'économie portugaise avait auparavant traversé une longue période de croissance soutenue, mais le resserrement monétaire avait mis à nu de sérieux déséquilibres, notamment un déficit de balance courante substantiel (10 % du PIB en 2000), une augmentation rapide de l'endettement des ménages et une situation budgétaire fragile. Toutefois, la Grèce est actuellement dans une position plus solide pour faire face à un resserrement monétaire : les échanges ne sont pas aussi tributaires de la zone euro et seraient donc moins touchés par un ralentissement de l'activité dans la zone, l'endettement des ménages est nettement moins élevé qu'au Portugal en 2000 et est même inférieur à la moyenne de la zone euro⁴, et le déficit budgétaire a déjà été ramené à moins de 3 % du PIB. Ce dernier point témoigne toutefois de l'importance qu'il y a à réduire encore le déficit de manière à permettre aux stabilisateurs automatiques de jouer leur rôle à l'avenir.

Le potentiel d'amélioration de l'utilisation de la main-d'œuvre

Le niveau global d'utilisation de la main-d'œuvre est élevé (graphique 1.2), notamment parce que la durée moyenne du travail est l'une des plus longues de la zone OCDE et que les taux d'emploi des hommes d'âge très actif sont eux aussi élevés par comparaison avec les autres pays. Pourtant, le taux d'emploi des jeunes, des travailleurs âgés et des femmes

Graphique 1.7. **Les taux d'emploi sont à la traîne**
 Emploi en pourcentage de la population de la même tranche d'âge, 2005



1. Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède.

Source : OCDE (2006), Base de données sur la population active, octobre, www.oecd.org/els/emploi/stats.

est relativement faible (graphique 1.7). En outre, les taux de chômage des jeunes (25 % en 2005) et des femmes (15 % en 2005) sont parmi les plus élevés de la zone OCDE.

Le faible taux d'emploi des travailleurs âgés témoigne de l'existence de fortes contre-incitations à la poursuite d'une activité à partir d'un certain âge, inhérentes au système de retraite; des indicateurs normalisés de ces contre-incitations donnent à penser qu'elles sont parmi les plus prononcées de la zone OCDE aussi bien dans le cadre du système de retraite normal qu'en raison d'un certain nombre de dispositifs de cessation anticipée d'activité. Il est d'autant plus important de réformer le système de retraite, comme on le verra au chapitre 3, question qui constitue l'une des cinq priorités structurelles identifiées pour la Grèce dans l'étude *Objectif croissance* de l'OCDE (OCDE, 2007). En outre, des réformes supprimant les contre-incitations à poursuivre une activité professionnelle et accroissant de la sorte le taux d'emploi des travailleurs âgés contribueront à limiter les dépenses de santé futures, si bien que l'ajustement budgétaire se fera moins sentir sur le taux de remplacement des pensions de retraite.

Les résultats peu satisfaisants enregistrés par les primo-demandeurs d'emploi (jeunes, principalement) et les personnes qui reviennent sur le marché du travail (femmes, principalement) incitent à penser que les institutions du marché du travail ne facilitent pas l'accès à l'emploi. Cette impression est d'ailleurs confirmée par la forte incidence du chômage de longue durée; les travailleurs sans emploi depuis plus de 12 mois représentaient en 2005 près de 54 % des effectifs totaux de chômeurs, soit, à une exception près, le chiffre le plus élevé parmi les pays de l'OCDE. La possibilité de remédier aux problèmes d'accès au marché de l'emploi en réformant diverses institutions du marché du travail est étudiée au chapitre 4, qui met en particulier l'accent sur la nécessité de modifier la législation sur la protection de l'emploi et les politiques relatives à la détermination du coût minimum du travail, deux aspects des priorités structurelles identifiées dans *Objectif croissance*.

Le potentiel d'amélioration de la productivité

Comme l'écart de PIB par habitant vis-à-vis des économies les plus performantes de l'OCDE s'explique principalement par un retard de productivité (graphique 1.2), il semble intéressant de voir de quelle manière les pouvoirs publics pourraient améliorer la réglementation des marchés de produits, valoriser le capital humain et promouvoir l'innovation.

Progrès possibles sur le plan de la concurrence grâce à une réduction de la réglementation des marchés de produits

D'après des analyses empiriques réalisées par l'OCDE sur un ensemble de pays, le développement de la concurrence stimule la productivité multifactorielle (Nicoletti et Scarpetta, 2005) et la productivité du travail (Conway et al., 2006). En outre, une meilleure réglementation des marchés de produits va de pair avec des entrées accrues d'investissements étrangers (Nicoletti et al., 2003), alors que les investissements directs de l'étranger en Grèce sont faibles (en proportion du PIB) par comparaison avec les autres pays. Bien que les marchés de produits soient devenus beaucoup plus propices à la concurrence, leur degré de réglementation demeure élevé. La mise en place d'une réglementation plus favorable à la concurrence présente des avantages considérables; d'après des simulations effectuées par l'OCDE, un alignement de la réglementation sur les meilleures pratiques dans sept branches non manufacturières (représentatives de la réglementation des marchés de produits à l'échelle de l'économie tout entière) aurait engendré des gains de productivité annuels de l'ordre de 1¼ point de pourcentage entre 1995 et 2003 (Conway et al., 2006). Les domaines dans lesquels le potentiel d'amélioration est le plus important, dont certains figurent dans le programme de réforme du gouvernement, sont les suivants :

- Les formalités et les délais nécessaires pour créer une entreprise sont encore parmi les plus importants de la zone OCDE, malgré les améliorations intervenues depuis trois ans. D'une manière plus générale, les coûts administratifs imposés aux entreprises, aux citoyens et aux autorités publiques par le respect des obligations légales de fournir des informations sur leurs activités sont apparemment les plus élevés de l'UE (Commission européenne, 2006a).
- L'absence totale de politique nationale cohérente en matière d'aménagement du territoire constitue un autre obstacle à la création d'entreprises et à leur développement⁵. En effet, les décisions ne semblent pas coordonnées et les règles en vigueur sont souvent ignorées. Le cadre législatif est segmenté, il y a une multiplicité de dispositions législatives et réglementaires et le système n'a pas permis de contrôler efficacement l'utilisation des terres. En dépit d'une vaste panoplie de règlements et de mesures d'application, des terrains sont souvent exploités en dehors de toute règle d'aménagement, les dispositions législatives pertinentes n'étant adoptées qu'après-coup (Commission européenne, 1997). Cependant, la situation semble aujourd'hui s'inverser, comme en témoigne l'approbation récente de la création d'un complexe touristique de 1.2 milliard d'euros en Crète (Hope, 2006). Plus généralement, les autorités ont expliqué que l'aménagement du territoire est un domaine dans lequel des mesures sont déjà prises.
- La réglementation applicable aux services professionnels est encore l'une des plus restrictives de la zone OCDE, à en juger par les indicateurs OCDE concernant les avocats, les comptables, les ingénieurs et les architectes, professions libérales dans lesquelles la

concurrence est entravée par des règles d'agrément et des restrictions concernant les honoraires ou les tarifs.

- Il serait tout à fait possible de réduire le coût des procédures de faillite et d'en améliorer la rapidité et la prévisibilité⁶. En outre, les chefs d'entreprise en faillite perdent immédiatement leur statut commercial et sont de ce fait exclus de toute profession commerciale ou industrielle. Étant donné qu'ils réussissent souvent mieux à leur deuxième tentative, il serait sans doute souhaitable, pour stimuler la croissance, de donner à ceux d'entre eux qui n'ont pas commis de fraude la possibilité de remonter une entreprise. C'est là un domaine dans lequel une réforme est prévue ; un projet de loi fait actuellement l'objet d'une consultation publique.
- Globalement, la réglementation relative au commerce de détail est l'une des plus restrictives de la zone OCDE en raison des règles d'agrément, des réglementations spéciales applicables aux grandes surfaces et de la protection des entreprises en place. Cependant, les règles concernant les horaires d'ouverture des magasins (domaine dans lequel la Grèce avait obtenu de mauvais résultats au regard des indicateurs de l'OCDE en 2003) ont été assouplies avec l'adoption en juillet 2005 d'une loi portant extension des horaires d'ouverture des magasins et instituant des dispositions uniformes à l'échelle nationale, quels que soient le lieu, la saison et le type d'activité.
- La Grèce est l'un des rares pays de l'OCDE qui n'ont pas de dispositions spéciales imposant la reconnaissance expresse du principe du traitement national dans l'application de la réglementation, de manière à garantir l'absence de discrimination entre entreprises, biens et services étrangers et locaux.
- La réglementation des principales industries de réseau – des secteurs de l'énergie, des communications et des transports – est l'une des plus strictes de la zone OCDE. Les conditions dans lesquelles fonctionnent les industries de réseau ont une importance décisive pour la production globale car ces industries fournissent des facteurs de production indispensables à tous les autres secteurs de l'économie. La réforme de ce domaine, qui constitue l'une des priorités structurelles identifiées dans *Objectif croissance*, fait l'objet du chapitre 6.

Les possibilités de valorisation du capital humain

Dans son *Rapport sur la croissance*, l'OCDE a montré comment le capital humain contribue à expliquer les différences observées entre les pays de l'OCDE sur le plan de la croissance (OCDE, 2003). En termes de niveau de formation, mesuré par le nombre moyen d'années d'études, la Grèce se place au 7^e rang des pays de l'OCDE les moins performants à cet égard (OCDE, 2006a). À en juger par les résultats du *Rapport sur la croissance*, un rattrapage du niveau de développement du capital humain observé dans la moyenne des pays de l'OCDE pourrait entraîner une augmentation de 4 à 7½ pour cent du PIB par habitant, tandis que l'effet serait plus de deux fois plus important si la Grèce atteignait le niveau observé aux États-Unis⁷. Or, ce type d'indicateur quantitatif approximatif sous-estime presque certainement les possibilités d'amélioration, car la qualité des résultats de l'enseignement semble elle aussi peu satisfaisante en Grèce. Par exemple, si l'on considère les résultats obtenus par les élèves de 15 ans aux tests standardisés du PISA en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences, la Grèce se situe au troisième rang des pays de l'OCDE les moins bien placés à cet égard (OCDE, 2004). La qualité des résultats de l'enseignement supérieur semble elle aussi laisser à désirer : les taux de sortie sans diplôme

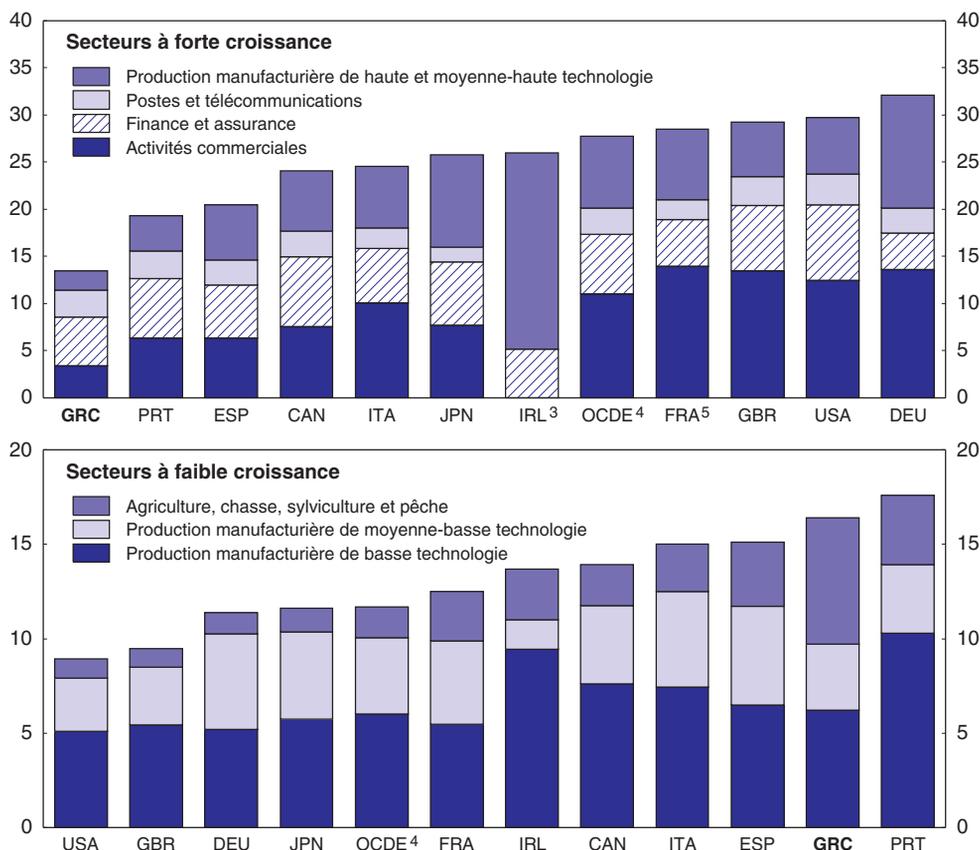
sont élevés, les taux de diplômés sont faibles et la durée des études est longue. En même temps, le système d'enseignement supérieur est l'un des plus centralisés et des moins flexibles de l'OCDE. La réforme de l'enseignement supérieur, qui est l'une des priorités structurelles identifiées dans *Objectif croissance*, fait l'objet du chapitre 5. Ce chapitre passe en revue les réformes récentes qui représentent une étape essentielle dans la bonne direction.

Progrès possibles sur le plan de l'innovation

À en juger par un certain nombre d'indicateurs – intensité de recherche-développement (R-D), dépôts de brevets, investissements dans les technologies de l'information et des communications (TIC), nombre de chercheurs – l'innovation semble relativement peu développée en Grèce par comparaison avec les autres pays (OCDE, 2005). Cela s'explique dans une certaine mesure par la structure de l'économie, notamment la prépondérance des petites entreprises et le faible poids des secteurs de haute technologie dans la production (graphique 1.8). D'après des recherches récemment effectuées par

Graphique 1.8. Valeur ajoutée par activité dans les secteurs à forte et à faible croissance¹

En pourcentage de la valeur ajoutée totale, 2003²



1. Pour la classification des branches d'activité en fonction de leur intensité technologique, voir l'annexe 1 de OCDE (2003), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord*.
2. 2002 pour l'Allemagne, le Canada et l'Irlande; 2001 pour l'Espagne, le Portugal et la moyenne OCDE.
3. Pas de ventilation disponible pour les postes et télécommunications et les activités commerciales.
4. Moyenne de 18 pays de l'OCDE.
5. 2002 pour la production manufacturière de haute et moyenne-haute technologie.

Source : OCDE (2006), *Base de données des indicateurs de STAN*, www.oecd.org/sti/stan/indicateurs.

l'OCDE, les conditions-cadres ont aussi une influence déterminante sur l'innovation. Par ailleurs, des données internationales conduisent à penser qu'un haut degré de réglementation des marchés de produits freine l'investissement dans les TIC (Conway *et al.*, 2006) et qu'il peut aussi faire obstacle à l'évolution de l'économie vers des secteurs à forte croissance et de haute technologie. Un secteur de l'enseignement supérieur performant et des liens puissants avec l'entreprise sont importants pour stimuler l'innovation. De fait, le secteur de l'enseignement supérieur semble jouer un rôle particulièrement important pour la Grèce, car il effectue une proportion relativement forte de la R-D totale – un peu moins de la moitié, contre une moyenne d'un cinquième environ dans la zone OCDE (OCDE, 2006b). Ces considérations, jointes à une marge de manœuvre limitée sur le plan budgétaire, conduisent à penser que les améliorations concernant l'innovation devraient principalement viser les conditions-cadres, notamment la réglementation des marchés de produits, ainsi que le fonctionnement des universités, plutôt que de tendre à renforcer les incitations fiscales en faveur de l'innovation.

Réduire le poids de l'économie informelle

L'économie informelle occupe une place importante et il est absolument nécessaire de l'intégrer plus largement au sein de l'activité économique régulière, notamment pour faire face aux pressions budgétaires. Les estimations de la taille de l'économie informelle sont inévitablement imprécises, mais on considère généralement que la Grèce est l'un des pays de l'OCDE où son poids est le plus grand; d'après une estimation récente concernant la période 2002/03, elle aurait représenté 28 % du PIB non révisé, soit le pourcentage le plus élevé parmi les 21 pays de l'OCDE considérés (Schneider et Enste, 2000; Schneider, 2004)⁸. Les autorités devraient s'efforcer d'améliorer les procédures d'audit fiscal, notamment en recoupant les données fiscales, et mener une campagne d'information visant à dénoncer la fraude et à mettre en relief le coût d'opportunité des pertes de recettes fiscales. D'autres points importants touchant la fiscalité et l'économie informelle, comme la question de savoir si une modification de la composition et de la structure des impôts pourrait réduire la fraude fiscale, sont examinés au chapitre 2.

Cependant, au-delà du strict domaine de la fiscalité, il faudrait envisager des mesures de nature à régulariser l'économie informelle. Par exemple, il semble souvent y avoir des liens entre le système public de santé et l'économie informelle, notamment en ce qui concerne les marchés d'infrastructure pour les hôpitaux (Sotiropoulos, 2004), d'où l'importance des politiques appliquées en matière de marchés publics (chapitre 2). D'une manière plus générale, la taille de l'économie informelle tient en partie au poids des petites entreprises et des travailleurs indépendants, secteurs dans lesquels les possibilités de fraude fiscale sont sans doute plus nombreuses qu'ailleurs; en 2005, les entreprises de moins de 10 salariés représentaient 57 % de l'emploi total, proportion de loin la plus importante de l'UE15 (Commission européenne, 2002), et les travailleurs indépendants, plus de 36 %, soit le deuxième pourcentage le plus élevé de la zone OCDE (après la Turquie). Cette situation reflète dans une large mesure la structure sectorielle de l'économie (notamment l'importance relative de l'agriculture et du tourisme), mais il faut aussi se demander si les politiques publiques ne favorisent pas involontairement une telle structure (ou ne l'empêchent pas d'évoluer). Par certains de ses aspects, la réglementation des marchés de produits semble incontestablement défavoriser les grandes entreprises, comme on l'a vu plus haut, et la rigueur globalement excessive de cette réglementation a probablement dissuadé de grandes entreprises multinationales de procéder à des

investissements directs. Le système de cotisations de retraite semble aussi favoriser les travailleurs indépendants au détriment des salariés (chapitre 3). Par ailleurs, la rigueur de la réglementation du marché du travail a encouragé le développement du secteur informel (notamment dans des branches comme le bâtiment), en particulier l'emploi d'immigrants en situation irrégulière (OCDE, 2005). On peut donc considérer, d'une manière générale, que les effets positifs directs d'une amélioration de la réglementation applicable au marché du travail et aux marchés de produits seraient probablement renforcés par une réduction du poids de l'économie informelle.

Notes

1. D'après des estimations récentes en forme réduite, l'adhésion à l'UEM a réduit le déficit de balance courante de l'équivalent de 4 % à 5 % de PIB, pour une économie dont le PIB par habitant représente 70 % de la moyenne de la zone euro (Commission européenne, 2006b), bien qu'après révision du PIB de la Grèce, l'écart de revenu par rapport aux autres pays de la zone euro soit beaucoup plus faible que celui qui est pris en compte dans cette analyse.
2. On estime que l'écart de production de la Grèce en 2006 a été positif, à 1½ pour cent de PIB, contre un écart négatif de 1¼ pour cent pour la zone euro tout entière, mais la différence (compte tenu des propensions moyennes à importer) explique pour moins de 1 point de pourcentage le déficit courant de la Grèce.
3. L'effet Balassa-Samuelson se produit lorsqu'un pays est dans une phase de convergence et que la productivité plus forte observée dans les secteurs ouverts aux échanges de marchandises engendre des augmentations de salaire plus importantes (sans exercer d'effet défavorable sur les coûts unitaires de main-d'œuvre ou sur les prix dans ces secteurs). Cependant, si ces augmentations de salaire se diffusent aux secteurs qui ne sont pas ouverts aux échanges, où les gains de productivité demeurent plus faibles, il peut se produire une accélération des prix des produits ne faisant pas l'objet d'échanges internationaux et, partant, une montée de l'inflation globale et une convergence du niveau général des prix.
4. Le crédit bancaire aux ménages (y compris les prêts titrisés) ont représenté 44 % du PIB non révisé (ou 35 % du PIB révisé) en 2006, contre une moyenne de 54 % pour la zone euro. En outre, l'analyse détaillée d'une enquête spécialement réalisée auprès des ménages révèle que la proportion de ménages jugés particulièrement vulnérables sur le plan financier a légèrement diminué ces dernières années (Banque de Grèce, 2006b). Cependant, il y a encore une minorité importante (12 %) de ménages ayant obtenu des prêts et pour qui le coût du service de la dette dépasse 40 % du revenu.
5. L'aménagement du territoire n'est pas pris en compte dans les indicateurs OCDE de la réglementation des marchés de produits.
6. Les procédures de faillite ne sont pas prises en compte dans les indicateurs OCDE de la réglementation des marchés de produits. Cependant, d'après l'étude de la Banque mondiale intitulée *Doing Business*, la Grèce est relativement mal placée en ce qui concerne de nombreux aspects des procédures de faillite; en moyenne, celles-ci durent deux ans (contre une moyenne de 1.4 an pour la zone OCDE), les coûts sont élevés et le taux de recouvrement est seulement de 46 % (contre une moyenne OCDE de 74 %). Les différences sont beaucoup plus marquées vis-à-vis des pays dont on considère qu'ils suivent les meilleures pratiques.
7. D'après les résultats du *Rapport sur la croissance*, une augmentation de 10 % du stock de capital humain (mesuré par le nombre moyen d'années d'études) accroît de 4 % à 7 % le PIB par habitant (OCDE, 2003); en 2004, le nombre moyen d'années d'études était de 10.9 en Grèce contre une moyenne de 11.9 pour la zone OCDE et de 13.3 pour les États-Unis (OCDE, 2006a).
8. Plusieurs méthodes sont utilisées pour estimer la taille de l'économie informelle. En général, on suppose que la croissance de l'économie informelle peut être déduite de la croissance de la demande de monnaie (on pose l'hypothèse que les transactions dans ce segment se font entièrement en espèces). Une approche similaire consiste à considérer que l'expansion de l'économie officielle et celle de l'économie informelle ont un rythme comparable à l'augmentation de la consommation électrique. On trouvera dans Blades et Roberts (2002) une vue d'ensemble présentée sous un angle statistique.

Bibliographie

- Banque de Grèce (2003), *Monetary Policy 2003, Interim Report*, Banque de Grèce, Athènes.
- Banque de Grèce (2006a), *Annual Report 2005*, Banque de Grèce, Athènes.
- Banque de Grèce (2006b), *Monetary Policy 2006, Interim Report*, Banque de Grèce, Athènes.
- Banque nationale de Grèce (2006), « Could the Hard Landing of Portugal be a Case of déjà-vu for the Greek Economy? », *Economic and Market Analysis*, mai-août, Athènes.
- Blades, D. et D. Roberts (2002), « Measuring the Non-Observed Economy », *Cahiers statistiques de l'OCDE*, novembre, n° 2, OCDE, Paris.
- Commission européenne (1997), *The EU Compendium of Spatial Planning Systems and Policies*, Études sur le développement régional, Bruxelles.
- Commission européenne (2002), *Gros plan sur les PME – Principaux résultats de l'Observatoire des PME européennes 2002*, Bruxelles.
- Commission européenne (2006a), « Measuring Administrative Costs and Reducing Administrative Burdens in the EU », *Memo/06/425*, novembre, Bruxelles.
- Commission européenne (2006b), *Quarterly Report of the Euro Area*, vol. 5, n° 4, Bruxelles.
- Conway, P. et al. (2006), « Regulation, Competition, and Productivity Convergence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 509, OCDE, Paris.
- Conway, P. et G. Nicoletti (2006), « Product Market Regulation in the Non-Manufacturing Sectors of OECD Countries: Measurement and Highlights », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 530, OCDE, Paris.
- FMI (Fonds monétaire international) (2006), « Greece: Selected Issues », *IMF Country Report*, n° 06/5, janvier, www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2006/cr0605.pdf.
- Hope, K. (2006), « Greece Opens Tourist Sector to Foreign Investors », *Financial Times*, 9 novembre, Londres.
- Nicoletti, G. et al. (2003), « L'influence des politiques sur les échanges et l'investissement direct étranger », *Revue économique de l'OCDE*, n° 36, OCDE, Paris.
- Nicoletti, G. et S. Scarpetta (2005), « Regulation and Economic Performance: Product Market Reforms and Productivity in the OECD », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 460, OCDE, Paris.
- OCDE (2003), *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004), *Apprendre aujourd'hui, réussir demain : Premiers résultats de PISA 2003*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005), *Études économiques de l'OCDE : Grèce*, n° 12, OCDE, Paris.
- OCDE (2006a), *Regards sur l'éducation*, OCDE, Paris, www.oecd.org/edu/eag2006.
- OCDE (2006b), *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, n° 2, OCDE, Paris, décembre.
- OCDE (2007), *Objectif croissance, Réformes économiques*, OCDE, Paris.
- Schneider, F. (2004), « The Size of the Shadow Economies of 145 Countries all Over the World: First Results Over the Period 1999 to 2003 », *IZA Discussion Paper*, n° 1431, Institute for the Study of Labour, Bonn.
- Schneider, F. et D. Enste (2000), « Shadow Economies: Size, Causes, and Consequences », *Journal of Economic Literature*, vol. 38, American Economic Association, mars.
- Sotiropoulos, D. (2004), « The EU's Impact on the Greek Welfare State: Europeanization on Paper? », *Journal of European Social Policy*, vol. 14, n° 3, SAGE Publications.

ANNEXE 1.A1

Progrès de la réforme structurelle

Recommandations	Mesures prises depuis l'Étude précédente
Politique budgétaire	
Budget et dette	
Réduire les dépenses primaires, surtout les rémunérations dans le secteur public.	Dans le secteur public, les hausses de salaire et les recrutements ont nettement marqué le pas en 2005.
Mettre en place des plafonds indicatifs de dépenses applicables au-delà d'un exercice budgétaire; créer sans retard, comme cela a été annoncé, un organisme indépendant d'inspection budgétaire et établir des services d'audit interne dans chaque ministère.	Des audits fiscaux sont en cours et une réforme de la gestion des dépenses publiques a été engagée avec la mise en place d'un système global d'information, l'adoption d'un système d'inscription en partie double pour le secteur public et l'instauration d'une budgétisation par programmes.
Porter l'excédent primaire aux niveaux visés dans le Programme de stabilité; éliminer les éléments « au-dessous de la ligne » qui génèrent des dettes, de façon à atteindre le ratio dette/PIB de 60 % de l'UEM et à améliorer la transparence.	Depuis quelques années, l'ajustement stocks-flux est moins prononcé qu'au cours des années 90, où il était l'un des plus importants de la zone OCDE. Un ajustement moyen de l'ordre de ½ pour cent du PIB est prévu pour la période 2007-09 dans le dernier Programme de stabilité.
Administration publique	
Simplifier davantage les formalités administratives et poursuivre l'effort d'amélioration de la réglementation.	Les services aux citoyens ont été améliorés avec la délivrance d'un plus grand nombre de formulaires sous forme électronique.
Améliorer la gestion de l'administration publique en s'attachant au recrutement d'agents de grande valeur, en modifiant les incitations dans le sens d'une plus forte productivité et en poursuivant la politique de remplacement partiel des départs à la retraite.	Le nouveau Code de la fonction publique prévoit qu'un fonctionnaire peut être réaffecté ou détaché d'une autorité publique vers une autre.
Système de santé	
Mettre en œuvre sans retard les réformes visant à remédier à l'insuffisance chronique de financements pour les hôpitaux publics, à l'absence de dispositif national efficace de soins primaires et de prévention et à la pénurie de personnel spécialisé, en fixant à cet effet un calendrier précis. Rechercher plus d'efficacité dans les dépenses pharmaceutiques.	Une loi de 2005 tend à moderniser l'organisation du Système national de santé, à en améliorer la gestion et à rationaliser les dépenses de santé dans des domaines essentiels, comme les marchés publics.
Réforme fiscale	
Dans le cadre des réformes à venir, éliminer le grand nombre d'exonérations et déductions qui subsistent pour l'impôt sur les sociétés et remédier au biais du système fiscal en faveur des travailleurs indépendants.	Le seuil d'imposition a été relevé et les taux d'imposition ont été abaissés. Le taux d'imposition applicable aux sociétés en nom collectif et en commandite simple passera de 22 % en 2006 à 20 % en 2007. Le taux d'imposition des coentreprises et des sociétés civiles sera ramené de 29 % en 2006 à 25 % en 2007.
Supprimer le grand nombre d'impôts affectés perçus pour le compte de tiers. Rendre les cotisations de sécurité sociale des travailleurs indépendants proportionnelles à leur revenu net et réduire les lourdes cotisations des salariés.	Néant.
Supprimer beaucoup plus de droits de timbre en compensant les pertes de recettes qui en découlent par des mesures telles qu'un élargissement de la TVA à la construction de logements et/ou l'abrogation du régime préférentiel dont bénéficient certains produits ou certaines professions (notamment les avocats et les notaires) ainsi que les résidents des îles de la mer Égée.	Les droits de timbre sur les permis de construire ont été partiellement supprimés en 2006. Les bâtiments construits en vertu d'un permis délivré après janvier 2006 sont assujettis à la TVA (19 %), mais uniquement s'ils sont construits par une entreprise et non par un particulier. Le droit de timbre sur les bénéficiaires des entreprises non constituées en société a été supprimé, de même que le droit de timbre sur les loyers d'habitation.

Recommandations	Mesures prises depuis l'Étude précédente
Mettre en place une fiscalité immobilière cohérente – ce qui suppose l'existence d'un registre foncier national – et réaménager la fiscalité locale.	Une base de données sur les biens immobiliers est actuellement constituée et le système d'évaluation est en cours de révision. Un registre foncier national est en cours d'établissement, mais il faudra un certain temps pour qu'il soit exploitable. L'impôt sur les mutations applicable aux ventes de biens immobiliers a été supprimé en 2006.
Assurer durablement des revenus suffisants pour la retraite	
Établir un lien, dans la réforme du système de retraite, entre la pension et les revenus d'activité sur l'ensemble de la durée de vie, comme c'est de plus en plus le cas dans les autres pays de l'OCDE.	Néant.
Mettre fin aux incitations à la cessation anticipée d'activité, notamment en modifiant les critères d'ouverture des droits à une pension d'invalidité et la définition des travaux pénibles.	Une loi récente redéfinit les professions assujetties à la réglementation relative aux métiers pénibles à compter de 2008. Une commission scientifique sera chargée de déterminer si une profession doit être soumise à cette réglementation.
Remédier aux effets de distorsion dus au niveau élevé des retraites minimum, en faisant en sorte que la constitution des droits à pension de retraite soit mieux étalée sur l'ensemble de la durée de vie et que la pension reflète mieux les cotisations.	Néant.
Favoriser les régimes privés de retraite.	Néant.
Marché du travail	
Accroître la flexibilité des coûts de main-d'œuvre	
Abaisser le salaire minimum pour les « travailleurs vulnérables » (les jeunes, en particulier).	Néant.
Simplifier et décentraliser le processus de négociation des salaires.	Néant.
Réduire les coûts non salariaux.	Des dispositions législatives ont été adoptées au début de 2004 dans le but de réduire les coûts non salariaux pour les groupes vulnérables; elles consistent par exemple à réduire les cotisations patronales de sécurité sociale en cas d'embauche de jeunes chômeurs et de femmes avec enfants. Mais dans la pratique, il apparaît que cette disposition n'est pas encore appliquée.
Favoriser la flexibilité et la mobilité sur le marché du travail	
Assouplir la législation sur la protection de l'emploi. Réduire les coûts de licenciement des employés de bureau et réduire la différence avec les coûts correspondants pour les ouvriers.	Néant.
Renforcer la flexibilité du temps de travail. Encourager davantage le travail à temps partiel en réduisant les contre-incitations qui subsistent.	Institution d'une période de référence de 4 mois pour les dispositions concernant l'organisation du temps de travail (en plus de l'annualisation de la durée du travail sur 12 mois, déjà appliquée). Allongement de l'horaire d'ouverture légal pour certaines entreprises. Réduction de la rémunération des heures supplémentaires entre la 41 ^e et la 45 ^e heure hebdomadaire de travail (majoration de 50 % au lieu de 25 %). Réduction de la rémunération des heures supplémentaires au-delà de la durée maximum du travail (majoration de 100 % au lieu de 150 %).
Améliorer l'efficacité des politiques actives du marché du travail	
Développer les programmes de formation professionnelle. Mettre davantage l'accent sur la formation dans les programmes actifs du marché du travail (PAMT). Améliorer la qualité de la formation professionnelle et ses liens avec les besoins des entreprises.	Signature de contrats-programmes d'emploi garanti entre l'organisme pour l'emploi des travailleurs (OAED) et les entreprises, en vue de la formation et de l'emploi de chômeurs. Après des résultats encourageants, le programme est désormais cofinancé par l'UE.
Achever la réforme de l'OAED et mettre en œuvre l'approche personnalisée pour tous les chômeurs. Assurer des ressources suffisantes aux services. Accélérer la mise en place d'un dispositif complet d'évaluation des PAMT.	Le plan d'action de l'OAED (2004-06) comprend la création d'un réseau de 121 bureaux, couvrant 100 % des demandeurs d'emploi.
Améliorer les qualifications et les compétences de la main-d'œuvre	
Améliorer la transition de la formation initiale à la vie professionnelle. Encourager la formation des personnes faisant déjà partie de la population active. Accroître l'investissement dans le capital humain.	Le dispositif de formation professionnelle vise à renforcer la formation pratique des élèves dans des établissements publics et privés. Nouvelle loi sur l'apprentissage tout au long de la vie.

Recommandations	Mesures prises depuis l'Étude précédente
Améliorer la qualité de l'enseignement formel. Améliorer l'évaluation des résultats. Mettre en place des mécanismes de financement en fonction des résultats et autoriser la création d'universités privées sans but lucratif. Accroître l'autonomie des universités pour le choix du nombre et du profil des étudiants. Imposer des limites à la durée des études et envisager d'instituer des droits de scolarité s'accompagnant d'un système de prêts remboursables en fonction des revenus.	Promulgation d'une loi sur l'assurance-qualité dans l'enseignement supérieur. L'organisme indépendant qui en est chargé a été créé et des informations sont diffusées auprès des établissements. Il est prévu de réduire la durée des études et d'autoriser la création d'universités privées.
Marchés de produits	
Renforcer la concurrence sur les marchés de produits	
Renforcer l'efficacité de la politique de la concurrence. Donner à la Commission de la concurrence un soutien politique plus actif pour lui permettre de créer une « culture de la concurrence ». Préciser les relations de la Commission avec les autorités de régulation sectorielles.	Le nouveau cadre juridique concernant le marché de l'énergie attribue de nouvelles compétences à l'Autorité de régulation de l'énergie afin de lui permettre de surveiller plus efficacement le marché.
Encourager la libéralisation des activités dominées par le secteur public. Supprimer les limitations imposées à la privatisation pour toutes les entreprises publiques et poursuivre le processus de privatisation. Renforcer la concurrence sur le marché de l'électricité; accélérer la libéralisation annoncée du marché du gaz.	Suppression de la participation minimum de la République hellénique dans l'Organisation hellénique des télécommunications (OTE) (un tiers du capital social). La commission interministérielle de privatisation a décidé d'inscrire la Société publique du gaz (DEPA) à la Bourse d'Athènes. L'accélération de la libéralisation du marché de l'électricité et la libéralisation du marché du gaz naturel ont été approuvées par le Parlement en décembre 2005. Le nouveau cadre pour l'énergie tient pleinement compte des directives européennes concernant les règles du marché interne de l'électricité et du gaz. Adoption d'une loi sur la promotion de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables qui allégera sensiblement les formalités administratives d'agrément.
Promouvoir la technologie et l'innovation	
Améliorer les aides aux programmes de recherche-développement (R-D) et d'innovation. Accroître encore les dépenses de R-D. Mettre en œuvre rapidement le Programme opérationnel pour la société de l'information.	Mise en œuvre d'une nouvelle stratégie numérique pour la période 2006-13. Dans ce contexte, le Plan d'action pour le haut débit à l'horizon 2008 consacre 450 millions d'euros à la mise en place d'une infrastructure à haut débit.
Améliorer le climat entrepreneurial	
Faciliter la création et la sortie d'entreprises. Alléger encore la charge réglementaire et les frais qu'implique la création d'une entreprise. Réformer les procédures de faillite.	Le code des faillites est en cours de révision.
Renforcer l'efficacité des marchés financiers	
Poursuivre la libéralisation des marchés financiers et le retrait de l'État des activités bancaires commerciales. Privatiser les banques encore contrôlées par l'État.	Vente de 7.2 % du capital social de la banque ATE et de 34.8 % de la Caisse d'épargne postale dans le cadre d'une introduction en Bourse et de l'inscription de la Caisse d'épargne postale à la Bourse d'Athènes.

Source : Ministère de l'Économie et des Finances.

Glossaire

AIE	Agence internationale de l'énergie
DEH	Société publique d'électricité
DEPA	Société publique du gaz
DESFA	Gestionnaire du réseau de transport du gaz
DESMIE	Gestionnaire du réseau de transport électrique
EETT	Commission nationale des postes et télécommunications
ELTA	Poste hellénique
EPA	Sociétés régionales de distribution de gaz
FMI	Fonds monétaire international
IKA	Institut d'assurance sociale
LPE	Législation sur la protection de l'emploi
NGCLA	Conventions collectives générales nationales
OAED	Organisme pour l'emploi des travailleurs
OMED	Service de médiation et d'arbitrage
OSE	Société hellénique des chemins de fer
OTE	Organisation hellénique des télécommunications
PAMT	Programmes actifs du marché du travail
PIB	Produit intérieur brut
PPP	Partenariat public-privé
R-D	Recherche-développement
RAE	Autorité de régulation de l'énergie
RNB	Revenu national brut
TIC	Technologies de l'information et des communications
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UE15	Les 15 premiers États de l'Union européenne
UE19	Les pays de l'Union européenne qui sont aussi membres de l'OCDE
UEM	Union économique et monétaire
VAB	Valeur ajoutée brute

Table des matières

Résumé	8
Évaluation et recommandations	11
Chapitre 1. Évolution récente et principaux enjeux	23
La révision du PIB et la croissance au cours de la dernière décennie	24
Évolution macroéconomique récente et perspectives à court terme	30
Le potentiel d'amélioration de l'utilisation de la main-d'œuvre	33
Le potentiel d'amélioration de la productivité	35
Réduire le poids de l'économie informelle	38
Notes	39
Bibliographie	40
Annexe 1.A1. Progrès de la réforme structurelle	41
Chapitre 2. Avantages d'un assainissement rapide des finances publiques	45
Évolution budgétaire récente	46
Les objectifs à moyen terme du gouvernement	50
L'assainissement budgétaire peut encore progresser du côté des dépenses	51
Améliorer le recouvrement de l'impôt et élargir l'assiette fiscale	57
Les coûts d'un report de la réforme budgétaire	59
Résumé des principales conclusions et recommandations	64
Notes	66
Bibliographie	67
Annexe 2.A1. La réforme du système de santé	69
Annexe 2.A2. Le modèle utilisé pour produire les simulations budgétaires	70
Chapitre 3. Pensions : une réforme d'ensemble s'impose d'urgence	73
Le système de pensions est extrêmement fragmenté	74
Le système de pensions : une bombe à retardement pour le budget	75
Le taux d'emploi des seniors reste faible	77
Le principal système de pensions des salariés (IKA) incite fortement à partir tôt à la retraite	78
Le principal système de pensions des travailleurs indépendants	83
La pauvreté chez les personnes âgées est relativement élevée	84
Une réforme des pensions peut stimuler l'activité	85
Encourager le développement des pensions privées	87
Résumé et recommandations	87
Notes	90
Bibliographie	90
Annexe 3.A1. Dépenses de pensions – prévisions	92

Chapitre 4. Faciliter l'entrée sur le marché du travail	95
Performance récente du marché du travail	96
Le système de détermination des salaires et les niveaux de négociation	97
Les salaires minimums font obstacle à l'entrée sur le marché du travail.	99
Une législation stricte en matière de protection de l'emploi entrave la rotation de la main-d'œuvre	104
Des mesures actives du marché du travail peuvent aussi être utiles	109
Résumé et recommandations	109
Notes	110
Bibliographie	111
Annexe 4.A1. Mesures du salaire minimum	113
Chapitre 5. Améliorer l'enseignement supérieur	115
Les déterminants de l'investissement dans l'enseignement supérieur	117
La réforme universitaire va dans le bon sens mais est trop modeste	120
Avantages à attendre de réformes ambitieuses	122
Résumé et conclusions	124
Notes	124
Bibliographie	125
Chapitre 6. Renforcer la concurrence dans les industries de réseau	127
Il existe des marges considérables de renforcement de la concurrence dans les industries de réseau	128
Progrès accomplis en matière de réforme et de privatisation des entreprises publiques	129
Renforcer la concurrence dans les industries de réseau	132
Résumé des principales conclusions et recommandations	145
Notes	147
Bibliographie	149
Glossaire	151
Encadrés	
1.1. La révision récente du PIB	24
2.1. Partenariats public-privé	54
2.2. Initiatives récentes sur le front de la réforme fiscale – principales mesures. . .	57
2.3. Hypothèses pour la modélisation de la réforme des retraites	61
2.4. Résumé des recommandations concernant la politique budgétaire	64
3.1. Grandes caractéristiques du principal régime de pensions des salariés (IKA) . . .	78
3.2. EKAS : Prestation de solidarité sociale sous conditions de ressources	84
3.3. Recommandations pour la réforme des pensions	88
4.1. Le cadre institutionnel de détermination des salaires minimums dans les différents pays de l'OCDE	100
4.2. LPE : Les leçons de l'Autriche	108
4.3. Recommandations visant à faciliter l'entrée sur le marché du travail	110
5.1. Réformes du système d'enseignement supérieur : recommandations	124
6.1. Recommandations en vue de renforcer la concurrence dans les industries de réseau	146

Tableaux

1.1. Révision du PIB de 2000	25
1.2. Principales contributions à la valeur ajoutée brute (VAB) : révision par branche ..	25
1.3. Effets de la révision des comptes nationaux sur les principaux ratios macroéconomiques	26
1.4. Croissance récente et perspectives	30
2.1. Recettes et dépenses des administrations publiques	48
2.2. Les coûts d'un report de l'assainissement budgétaire	63
3.1. Récapitulatif des principaux régimes de pensions	74
3.2. Nouvelles pensions attribuées selon la nature des droits	80
3.3. Réduction de la pension en cas de départ anticipé à la retraite	81
3.4. Risque de pauvreté pour les personnes de plus de 65 ans et dépenses de prestations de vieillesse	85
4.A1.1. Convention collective générale applicable au niveau national	113
6.1. Programme de privatisation : recettes reçues	131

Graphiques

1.1. Écarts de niveau et de taux de croissance du PIB par habitant	27
1.2. Sources des écarts de revenu réel	27
1.3. Indicateur OCDE de la réglementation des marchés de produits	28
1.4. L'intensification de la concurrence a un effet plus prononcé dans les pays où le potentiel de rattrapage est plus important	29
1.5. Prévisions des Programmes de stabilité successifs : solde budgétaire des administrations publiques	31
1.6. La compétitivité s'est détériorée	32
1.7. Les taux d'emploi sont à la traîne	34
1.8. Valeur ajoutée par activité dans les secteurs à forte et à faible croissance ...	37
2.1. Évolution des soldes budgétaires des administrations publiques	47
2.2. Dette et service de la dette	49
2.3. Indice de transparence budgétaire	52
2.4. Dépenses au titre de l'administration publique générale	55
2.5. Ratio impôts indirects/impôts directs	58
2.6. Les dépenses de retraite futures dépendent de la date de mise en œuvre de la réforme	61
2.7. Différents scénarios d'assainissement budgétaire	62
2.A2.1. Primes de risque effective et attendue	72
3.1. Dépenses publiques de pensions	75
3.2. Prévisions à long terme des dépenses de pensions : explications	76
3.3. Taux d'emploi des seniors	78
3.4. Prélèvement fiscal implicite sur la poursuite d'activité pendant cinq années supplémentaires	81
3.5. Les travailleurs indépendants et leurs cotisations de sécurité sociale	83
3.6. L'effet d'une réforme des pensions sur les taux d'activité	86
4.1. Taux de chômage	96
4.2. Hausse des salaires dans les secteurs public et privé	99
4.3. Salaires minimums	101
4.4. Taux de salaire minimum applicables aux jeunes	101
4.5. Rémunération nette minimale et coût de la main-d'œuvre	103
4.6. Variations des salaires minimums et des salaires moyens	104

4.7.	Rigueur de la législation relative à la protection de l'emploi	105
4.8.	Indicateurs des conditions d'emploi	105
4.9.	Indemnités de licenciement pour les ouvriers et les employés de bureau : comparaison internationale	106
4.10.	Rigueur de la législation relative à la protection de l'emploi : emploi temporaire et régulier.	107
5.1.	Les taux de diplômés sont faibles.	116
5.2.	De nombreux ressortissants nationaux étudient à l'étranger	116
5.3.	Estimations du taux de rendement interne des études supérieures.	119
5.4.	Les études durent longtemps	119
5.5.	Volume de publications scientifiques	122
5.6.	Dépenses d'enseignement supérieur.	123
6.1.	Indicateurs de réglementation des marchés de produits dans certaines industries de réseau	128
6.2.	Le niveau de contrôle étatique reste élevé	130
6.3.	Rigueur de la réglementation dans les industries de réseau	133
6.4.	Rigueur de la réglementation dans les secteurs de l'électricité et du gaz	134
6.5.	Prix de l'électricité dans certains pays de l'OCDE	135
6.6.	Rigueur de la réglementation dans les télécommunications et les services postaux	140
6.7.	Évolution du secteur des communications électroniques	141
6.8.	Rigueur de la réglementation dans le secteur des transports	144

Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

La situation économique et les politiques de la Grèce ont été évalués par le Comité le 1^{er} mars 2007. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 14 mars 2007.

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par David Turner, Vassiliki Koutsogeorgopoulou et Pamfili Antipa sous la direction de Peter Hoeller.

L'Étude précédente de la Grèce a été publiée en septembre 2005.

STATISTIQUES DE BASE DE LA GRÈCE (2005)

LE PAYS

Superficie (1 000 km ²)		Principales agglomérations, recensement 2001	
Total	132.0	(milliers d'habitants)	
Agricole (2003)	39.7	Grand Athènes (y compris le Pirée)	3 762
		Grand Thessalonique	1 058

LA POPULATION

Population		Population active totale (milliers)	4 628
En milliers	11 104	Population active civile occupée (en % du total)	
Accroissement 2000-05 (moyenne annuelle, %)	0.3	Agriculture, sylviculture et pêche	12.4
Densité au km ²	84	Industrie et construction	22.4
		Services	65.2

LA PRODUCTION

Produit intérieur brut		Formation brute de capital fixe	
En milliards d'euros	228	En % du PIB	23.4
Par habitant (\$)	25 570	Par habitant (\$)	5 984

L'ÉTAT

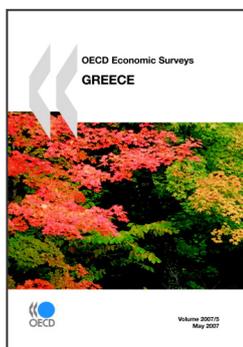
Consommation publique (en % du PIB)	14.2	Composition du Parlement (sièges)	300
Administrations publiques (en % du PIB)		Nouvelle démocratie	165
Dépenses courantes	34.5	Mouvement socialiste panhellénique	117
Recettes courantes	31.7	Parti communiste grec	12
Dettes publiques nettes	71.8	Coalition des radicaux de gauche	6
		Dernières élections générales : mars 2004	

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services (en % du PIB)	18.4	Importations de biens et services (en % du PIB)	25.6
Principaux produits exportés (en % du total)		Principaux produits importés (en % du total)	
Articles manufacturés	20.5	Machines et matériel de transport	28.9
Produits alimentaires et animaux vivants	14.8	Combustibles minéraux, lubrifiants, etc.	17.9
Produits chimiques et produits connexes	14.6	Produits chimiques et produits connexes	14.4
Articles manufacturés divers	13.7	Articles manufacturés	13.4

LA MONNAIE

Unité monétaire : euro		Unité monétaire par \$, moyenne des données journalières	
		Année 2006	0.797
		Février 2007	0.764



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Greece 2007

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-grc-2007-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2007), « Évolution récente et principaux enjeux », dans *OECD Economic Surveys: Greece 2007*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-grc-2007-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.